

Réf: Dossier 359153

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE FAP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE
COCODY RIVIERA GOLF ; QUARTIER BAIE DE MONGA, Lot
122 BIS, Ilot 6E

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2024 , et enregistrés le 11/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE FAP »

Objet :

- Élevage : ovin, volaille, caprin, bovin
- Production : Animale et végétale
- Import - Export matériel agricole
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE
COCODY RIVIERA GOLF ; QUARTIER BAIE DE MONGA, Lot
122 BIS, Ilot 6E

Dirigeant(s) Mlle KONE FATIM AICHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08752 du 12/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69943/GTCA/RC/2024 du 12/11/2024

